

Informations de base	
2025/2182(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Banque centrale européenne - rapport annuel 2025	
Subject	
5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	VAN OVERTVELDT Johan (ECR)	06/10/2025
		Rapporteur(e) fictif/fictive SEEKATZ Ralf (EPP) TAVARES Carla (S&D) ZIJLSTRA Auke (PfE) VASILE-VOICULESCU Vlad (Renew) EICKHOUT Bas (Greens /EFA) SARAMO Jussi (The Left) LAYKOVA Rada (ESN)	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires économiques et financières	DOMBROVSKIS Valdis	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
09/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/01/2026	Vote en commission		
16/01/2026	Dépôt du rapport de la commission	A10-0002/2026	Résumé
09/02/2026	Débat en plénière		
10/02/2026	Décision du Parlement	T10-0034/2026	



Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2182(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/10/04056

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE778.306	14/10/2025	
Amendements déposés en commission		PE779.370	11/11/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0002/2026	16/01/2026	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0034/2026	10/02/2026	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
EICKHOUT Bas	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	04/11/2025	Positive Money Europe
EICKHOUT Bas	Rapporteur(e) fictif/fictive	ECON	22/10/2025	New Economics Foundation
VAN OVERTVELDT Johan	Rapporteur(e)	ECON	20/10/2025	ECB

Banque centrale européenne - rapport annuel 2025

2025/2182(INI) - 16/01/2026 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport d'initiative de Johan VAN OVERTVELDT (ECR, BE) sur la Banque centrale européenne - rapport annuel 2025.

Gouvernance

Les députés ont affirmé que **l'indépendance statutaire** de la BCE, telle qu'elle est consacrée dans les traités, est un préalable indispensable à l'accomplissement de son mandat, à savoir le maintien de la stabilité des prix. Rappelant que la BCE est responsable devant le Parlement, ils ont souligné l'importance de la **transparence** pour la reddition de comptes et la nécessité d'une architecture institutionnelle et de mécanismes de reddition de comptes solides.

Politique monétaire

Les députés font part de leur préoccupation face aux niveaux d'inflation élevés des années consécutives à la pandémie de COVID-19, induits par des chocs au niveau de l'offre. Ils ont invité la BCE à évaluer de manière approfondie les causes de ces niveaux d'inflation élevés dans son rapport annuel.

Tout en se félicitant de la baisse de l'inflation par rapport aux taux de 2022-2023 ainsi que de sa récente stabilisation, le rapport reconnaît le **risque persistant d'une reprise de l'inflation** et souligne que les futures démarches en vue d'un assouplissement de la politique monétaire devraient être prudentes, fondées sur les données et guidées par la stabilité des prix.

L'objectif d'inflation de la BCE est passé, au fil du temps, d'une valeur de référence «inférieure à 2%» à un objectif «au-dessous, mais proche de 2%», et à un **objectif symétrique** de «2%» à moyen terme. La BCE est invitée à évaluer la pertinence de son objectif symétrique, en tenant également compte de facteurs qualitatifs.

Le rapport soutient la BCE dans sa volonté de réduire encore son rôle direct dans l'achat de titres et encourage la BCE à abandonner progressivement ses programmes d'achats d'obligations d'État. Il invite la BCE à éviter de payer aux banques des taux de dépôt supérieurs aux taux du marché et à éliminer tout obstacle entravant la reprise des marchés interbancaires à court terme non garantis. Il soutient également les efforts de la BCE pour inclure les logements occupés par leur propriétaire dans sa surveillance des indices de prix.

Objectif secondaire: soutenir les politiques économiques générales dans l'Union

Le Parlement a souligné l'importance de **finances publiques saines et viables** pour résister à un environnement de taux d'intérêt élevés, compléter les efforts de la BCE pour maintenir l'inflation à un faible niveau, conserver une économie stable et préserver la résilience face aux futurs chocs économiques et financiers. La BCE devrait également tenir compte des effets potentiels du **changement climatique** dans une perspective de stabilité des prix, et dans le cadre de son mandat.

Notant que, à l'heure actuelle, se tiennent des discussions sur **l'euro numérique**, le rapport a souligné l'importance de maintenir le rôle des espèces. Il a également invité la BCE à intensifier la surveillance des **cryptoactifs**, tels que les stablecoins.

Les députés soutiennent le rôle que joue la BCE pour la promotion de la stabilité financière dans le cadre du **mécanisme de surveillance unique** et sa fonction de prêteur en dernier ressort pour des établissements solvables, moyennant de bonnes garanties et des taux de pénalité, afin de préserver la liquidité et la confiance en cas de crise. Le rapport soutient la BCE dans ses efforts pour améliorer la culture financière dans l'Union et se félicite de l'engagement de la BCE en faveur des efforts de **simplification**.

Enfin, les députés se félicitent de l'adhésion de la République de Bulgarie à la zone euro, en tant que 21e membre, à compter du 1er janvier 2026.